

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
NOVEMBRE 2007 • Vol. 22 • No. 7 • 127^e numéro

Accomm... A bas les masques ! (page 2)

Médias et « accommodements rais... » (page 4)

Journées québécoises de solidarité (page 5)

Six ans déjà, l'Afghanistan (page 7)

Stephen Harper et les investissements en logement

« Tout pour l'armement, rien pour le logement ! »

PAR NORMAND COUTURE • ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE SHERBROOKE

L'Association des locataires de Sherbrooke blâme sévèrement Stephen Harper pour son « je m'en foutisme » devant les problèmes criants de logement et de pauvreté en se cachant derrière le prétexte des limites du pouvoir fédéral de dépenser pour se laver définitivement les mains de ses responsabilités sociales. En effet, lors du Discours du Trône, Stephen Harper a manifestement choisi d'ignorer les citoyennes et les citoyens les plus démunis en privilégiant les baisses d'impôts et la mission canadienne en Afghanistan.

Selon l'Association des locataires de Sherbrooke, il est scandaleux que depuis dix ans les dépenses militaires du gouvernement fédéral aient augmenté de 69 % alors que celles consacrées au logement n'ont connu qu'une faible hausse de 0,6 %. Elle déplore que les investissements en logement ne

liser à cette fin en raison d'une loi votée sous le gouvernement antérieur, à la suite d'une entente budgétaire négociée par le Nouveau parti démocratique. Selon les données mêmes du gouvernement fédéral, le Canada compte près de 1,5 million de ménages ayant des besoins impérieux de logement, dont 351 800 au Québec, ainsi que 150 000 sans-abris.

Selon les données mêmes du gouvernement fédéral, le Canada compte près de 1,5 million de ménages ayant des besoins impérieux de logement, dont 351 800 au Québec, ainsi que 150 000 sans-abris.

Et à Sherbrooke

À Sherbrooke, on dénombre 11 705 ménages locataires vivant la même situation où le choix qui revient à tous les mois entre payer le loyer et se nourrir est inacceptable. De ce nombre, 20 % consacre plus de la moitié de son revenu pour se loger, dont 9 % consacre plus de 80 % au loyer, et ce, sans tenir compte du nombre de sans-abris et de ménages locataires vivant dans des conditions d'insalubrité.

Se loger avant le budget militaire

L'Association des locataires de Sherbrooke rappelle que l'intervention armée en Afghanistan, qui continue d'entraîner de lourds coûts en terme de vies humaines, a également dopé les dépenses militaires du Canada. Une étude publiée en mai 2006 par l'Institut Polaris d'Ottawa évaluait que, de l'automne 2001

représentent même pas 1 % de l'ensemble des programmes du gouvernement fédéral et qu'ils soient pour l'essentiel consacrés à l'exploitation des logements sociaux réalisés au cours des décennies antérieures.

L'Association des locataires ajoute que depuis son arrivée au pouvoir, Stephen Harper n'a pas consacré un sous au financement de nouveaux logements, hormis les 800 millions \$ qu'il a été obligé d'uti-



Dessin : Dépliant de l'Association des locataires de Sherbrooke, octobre 2007

Plusieurs membres de l'Association des locataires de Sherbrooke ont participé à la manifestation nationale qui s'est déroulée à Ottawa le 11 octobre dernier. Malgré la pluie, ils ont été nombreux à clamer haut et fort, pour le droit au logement : Pas d'armement... des logements » !

à mars 2006, le coût total des opérations militaires directement reliées à cette intervention avait atteint 4,1 milliards \$. Le budget militaire du Canada atteindra presque 18 milliards \$ en 2007-2008 et le gouvernement annonce qu'il entend poursuivre son intervention jusqu'en 2011. L'Association des locataires de Sherbrooke exige le retrait immédiat des

troupes en Afghanistan et qu'une partie des sommes prévues pour l'armement, soit 2 milliards \$, soit dévolue pour la construction de nouveaux logements sociaux.

Lutte à la pauvreté

De plus, l'association réclame que le gouvernement fédéral garantisse la protection des

logements sociaux existants ainsi que les suppléments au loyer accordés aux ménages locataires. Enfin, l'organisme s'associe au Réseau solidarité itinérance Québec pour réclamer une aide suffisante et récurrente pour les organismes intervenant auprès des sans-abris.

Pour plus d'information, contactez-nous au 819 823-9135

ÉDITORIAL

Accommodements rai...

À BAS LES MASQUES !

Les résultats d'un sondage portant sur les « accommodements raisonnables » paru dans le journal *La Presse* du 9 octobre dernier est venu troubler nos petites certitudes respectives. Quoique nous questionnions fortement l'utilisation actuellement en vigueur du terme « accommodements raisonnables », nous ne pouvons que nous « émerveiller » devant les résultats dudit sondage.

Un thème galvaudé

Rappelons que ce terme est apparu d'abord pour satisfaire certaines catégories de la population ayant des difficultés d'intégration, entre autres sur le marché du travail. Pensons ici aux personnes avec des limitations fonctionnelles (handicapé-e-s visuelles, limitations motrices, etc.). Une dérive certaine s'est effectuée...

Les personnes interrogées dans le cadre de ce sondage s'expriment très majoritairement contre la présence de certains signes religieux dans des endroits ou lors d'activités publiques : 92 % contre le fait que des femmes puissent voter le visage voilé pour des raisons religieuses, 91 % contre le fait que de jeunes sikhs puissent porter le kirpan (couteau religieux) à l'école, 88 % contre le fait que les écoles québécoises séparent les garçons et les filles à la piscine pour des raisons religieuses, etc. De plus, 65 % des personnes interrogées pensent que l'on a accordé trop « d'accommodements raisonnables » au Québec !

Et maintenant dans le coin des cathos...

Si le sondage démontre clairement l'opposition d'une large part de la population aux signes religieux non catholiques, il en va tout autrement en ce qui concerne leur opinion quant à la présence de signes catholiques. En effet, plus de 52 % sont en désaccord avec l'idée de supprimer la prière dans les assemblées des conseils municipaux et 68 % contre le fait de retirer le crucifix de l'Assemblée nationale ! Belle contradiction... La lecture d'un passage du Coran aurait été acceptée dans le cas d'une assemblée d'un conseil municipal composé majoritairement de musulmans pratiquants ? Bref, voilà bien l'ambivalence des Québécois et Québécoises sur cette question très controversée : refuser aux « autres » les « droits » (ou privilèges ?) que l'on s'accorde sous le couvert du fait que la religion catholique fait partie de notre patrimoine...

Quelques remarques en décousu...

Récemment, à la demande du Conseil du statut de la femme, le premier ministre Charest a annoncé qu'il pourrait amender la Charte des droits et libertés de la personne pour y assurer la primauté entre les sexes sur la liberté de culte. Cette proposition du gouvernement est perçue par plusieurs comme une manoeuvre électoraliste puisqu'elle arrive avant le dépôt du rapport de la commission Bouchard-Taylor et que la question de la discrimination basée sur le sexe fait déjà l'objet d'un article dans la Charte. Vous en pensez quoi ?

N'avons-nous pas nous aussi nos propres minorités intégristes catholiques et chrétiennes : Opus Déi, Témoins de Jéhovah, etc. Pourquoi ne pas prendre cela en considération dans le débat actuel ?

Comment les autochtones d'ici perçoivent-ils ce débat en se rappelant comment les « blancs » se sont « accommodés » à leurs cultures ? (Ah oui, c'est vrai, les blancs venaient les « civiliser »...).

Entrée Libre se positionne d'abord sur un terrain de questionnement sur le « comment vivre ensemble » tout en repoussant fermement tout intégrisme tant religieux qu'économique et social...

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



M'en revenant du Marché de la gare...

PAR LOUISE DAIGLE

L'autre jour, en revenant du Marché de la gare, je savourais doublement la journée : une agréable promenade autour du lac des Nations et l'achat de belles pommes rouges et juteuses. Le soleil brillait et les feuilles d'automne offraient leur plus belle parure. C'était une journée bénie des dieux. Je m'en retournais chez moi dans cet état d'esprit où, croyez-moi, j'aimais tout le monde. C'est tout dire. Voilà qu'au coin des rues Minto et Belvédère, la réalité m'a vite rattrapée, et pas à peu près !

J'étais donc dans un état d'esprit calme et soumis. J'attendais sagement le signal pour traverser la rue. Hola piéton ! Place aux automobilistes. J'avais oublié qu'à cette intersection, le feu vert pour les automobilistes et le signal pour les piétons s'activent en même temps. Dès que je mets les pieds en bas du trottoir, je me fais couper sur la gauche. À la deuxième tentative, une voiture venant en sens inverse, me barre le passage au milieu de la rue. Me reste à peine quelques secondes pour me rendre à bon port !

Je dois vous confesser que mon bel état d'esprit s'était envolé. Je me suis demandé pourquoi les autorités compétentes en la matière avaient fait une telle

installation ! Quelle idée lumineuse avait bien pu leur passer par la tête cette journée-là !

La vie et rien d'autre

C'est un secret de polichinelle à Sherbrooke, que pour nombre de piétons, afin d'assurer leur survie, il leur faut traverser la rue entre deux feux de signalisation. Maintenant qu'il y a la campagne « Bon pied, bon oeil » et les risques de contravention venant avec, nombre d'entre eux ont délaissé la désobéissance civile pour rentrer dans le rang.

Par ailleurs, si j'alerte les autorités municipales sur le danger que représentent ces feux de signalisation, je crains que l'on me réponde que cette situation

n'est que temporaire puisqu'un hôtel quatre étoiles y est attendu et que tout va être à refaire : la rue, l'asphaltage, les feux de signalisation, etc.

Avoir ou ne pas avoir bon pied bon oeil

Les journaux locaux nous apprenaient dernièrement que Sherbrooke s'était classée meilleure ville canadienne pour se lancer en affaires à cause des coûts d'opération peu élevés et d'une économie du savoir en constante croissance. Peut-être serait-il sage d'aviser les futurs citoyens, qu'ils doivent au moins s'assurer d'avoir encore bon pied bon oeil, si non, ils risquent de laisser leur peau aux feux de signalisation !

**ENTRÉE
LIBRE**

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Jessica Lemieux
Pascal Rheault

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Louise Daigle
Jessica Lemieux

Caricature

Pierre Berger
Ève Morin-Desrosiers

Collaboration

Christian Bibeau
Catherine Boudreau
Normand Couture
Mélanie Mercier B.
Yves Lawler
Marie-Thérèse Lushima
Thierry Nootens
Francis Poulin
Denis Poudrier

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2007
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECO

Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec

Rpm

Pour un rapprochement avec leur communauté

La journée des Maisons des Jeunes

PAR CHRISTIAN BIBEAU • SPOT JEUNESSE DE SHERBROOKE

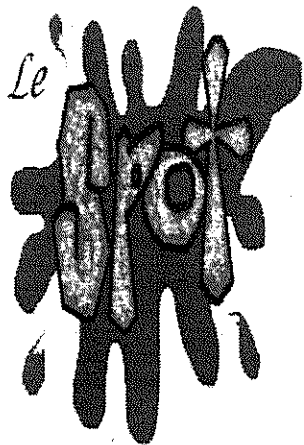
Le samedi 13 octobre dernier, s'est déroulée la 10^e Journée des Maisons des Jeunes membres du regroupement des Maisons des Jeunes du Québec (RMJQ). Pour l'occasion, les 136 Maisons des Jeunes membres ont organisé de multiples activités de rapprochement dans leur communauté respective. En plus des célébrations d'usages pour un 10^e anniversaire, il va sans dire que la visibilité offerte aux Maisons des Jeunes aura aussi permis d'émanciper les doutes et de briser les mythes qui subsistent encore au sujet des maisons des jeunes.

Bien évidemment les dix Maisons des Jeunes membres du regroupement des Maisons des Jeunes de l'Estrie (RMJR-05) ont participé aux festivités, certaines organisant une journée porte ouverte, d'autres offrant des activités passant de la chasse aux trésors au barbecue sans oublier des prestations musicales et artistiques.

De Danville à Sherbrooke en passant Lac-Mégantic

Les Maisons des jeunes membres du RMJR-05 sont l'Interval de Bromptonville, le Point 14-18 de Danville, l'Initiative de Valcourt, le Point jeunesse du Granit de Lac-Mégantic, la Maison des jeunes de l'or blanc d'Asbestos, Les Jeunes du coin d'Ascot « Le Flash », le Centre des jeunes de Lennoxville, la Maïze de Fleurimont, Azimut nord et le Spot

jeunesse de Sherbrooke. Pour ces Maisons des Jeunes, affirmer leur présence et confirmer leur pertinence, représentent une lutte presque quotidienne.



Les revendications

À l'instar de bien d'autres groupes communautaires, les Maisons des Jeunes, fortes de leur association au sein du re-

groupement des Maisons des Jeunes, s'unissent dans leurs efforts afin d'être reconnues à leur juste valeur. Car en plus d'œuvrer à dissiper les interrogations et à combattre les préjugés tenaces à leur endroit, les Maisons des Jeunes doivent aussi revendiquer pour s'assurer de recevoir un financement adéquat au maintien et au développement de leur mission. Pour y parvenir, une contribution de base de 85 000 \$ par année est nécessaire. Les Maisons des Jeunes sont des microsociétés, des reflets de celle dans laquelle nous évoluons avec ses beautés et ses travers. C'est pourquoi tout gouvernement de quelque allégeance que ce soit, se doit de leur assurer un support financier approprié.

Pour plus d'informations sur le regroupement, vous pouvez consulter le site internet : www.rmjq.qc.ca

Nouvel organisme

Femmes Solidarité de Sherbrooke

PAR MARIE-THÉRÈSE LUSHIMA • Présidente

De la volonté d'un groupe de femmes immigrantes est née le 30 août 2007, Femmes Solidarité De Sherbrooke, association à but non lucratif, ouverte aux femmes disposées à concourir à l'accomplissement des objectifs fixés.

L'association est déterminée à contribuer aux efforts d'intégration et d'adaptation des femmes immigrantes ainsi que leurs familles. Apprendre à s'ouvrir, à se réajuster, à s'entraider, à se connaître, à se reconnaître et à partager, demeure sa ligne de conduite.

Se réaliser dans la société québécoise

Femmes Solidarité de Sherbrooke s'engage à aider les femmes issues de l'immigration à s'épanouir et à se réaliser pleinement dans la société québécoise en vue d'apporter leur créativité et leur potentiel au développement de leur province d'accueil, le Québec.

Pour lui permettre de réaliser ses objectifs, l'association organise diverses activités, lance des programmes et des projets à contribution volontaire tels le restaurant d'un jour (style buffet où sont offerts les mets d'ici venus d'ailleurs), le programme « J'apprends... tu apprends... nous apprenons » où l'apprentissage n'a pas d'âge, où c'est une occasion d'encadrement adapté aux adultes venus d'ailleurs, c'est-à-dire, pour toi ou pour un proche, un programme à inscription continue.

Pour terminer, Femmes Solidarité de Sherbrooke vous invite à ses activités. L'association remercie toutes les personnes physiques et morales qui ne



Dessin : Ève Morin-Desrosiers

Des femmes venues d'ailleurs qui se reconnaissent ici en toute solidarité !

ménagent pas leurs efforts pour lui apporter toutes sortes de soutien. Pour plus d'informations, vous pouvez venir nous rencontrer au 187, rue Laurier, à Sherbrooke, ou vous pouvez communiquer avec nous au 819 569-7447.

Distribution des sacs bruns

Le compostage maintenant à vos portes

PAR JESSICA LEMIEUX

Depuis le 17 septembre, et ce tout l'automne, la Ville de Sherbrooke distribue ses paniers de Noël : chaque résidence recevra son bac brun aux fins de la nouvelle collecte de matières compostables, l'ultime et dernière étape de la collecte à trois voies. L'objectif de la Ville : une réduction de 65 % des matières résiduelles afin de répondre aux exigences du gouvernement provincial. Sans oublier qu'il faut pallier la fermeture imminente du site d'enfouissement, prévue pour le printemps 2008. Les Sherbrookoïses sont ainsi appelés à poser un geste environnemental. Heureusement, le compostage est une saine habitude qui se laisse prendre...

Vous avez peut-être déjà reçu le vôtre. Vous avez pris le temps de lire le carton d'information ou saviez déjà ce qu'il fallait faire. Car, bien sûr, c'est très simple : on met près de 50 % des résidus domestiques dans le bac brun, en fait presque tout ce qu'on ne met pas dans les bacs vert et noir : les pelures de fruits et de légumes, le marc de café, les restants de table, les plantes et les feuilles mortes, le gazon, voire la viande et les produits laitiers, les coquilles d'œuf et même les mouchoirs de papier utilisés.

De la table à la terre... et de la terre à la table

La collecte des matières putrescibles est une façon de sensibiliser la population à leur valeur fertilisante. En effet, le compostage est un procédé biologique de transformation des matières organiques en un genre d'humus noir, un produit qui ressemble beaucoup à de la terre, grâce aux micro-organismes comme les bactéries et les champignons. Le compost est ensuite très utile en horticulture, que ce soit à grande échelle (serres, centres de jardin, etc.) ou à plus petite (les plantes qui embellissent notre chez-soi, par exemple).



Site web sur le compostage

Un geste qui deviendra bientôt machinal à Sherbrooke

Le compostage a des bénéfices agronomiques, environnementaux, économiques et sociaux. En effet, il permet une diminution des besoins en engrais chimiques et des impacts négatifs liés à leur utilisation. Il augmente le taux de matière organique dans le sol et favorise ainsi la croissance des végétaux.

Au plan environnemental, le compostage contribue à la conservation des ressources, au maintien de la biodiversité et à la protection des habitats naturels. Il est aussi lié à la réduction des coûts de cueillette, de transport et de gestion des sites d'enfouissement. Finalement, la collecte des matières putrescibles génère la création d'emplois pour toutes les nouvelles activités de la Ville reliées de près ou de loin à la fabrication et à l'utilisation du compost.

En bref : pourquoi devriez-vous composter ?

- Parce que c'est un autre moyen naturel de recycler.
- Parce que c'est un outil de revalorisation des résidus alimentaires.
- Parce que cela contribue à l'élimination des biogaz et à la réduction des émissions de gaz à effets de serre (dont le méthane, l'un des principaux) dans les sites d'enfouissement.
- Parce que c'est un moyen rentable de réduire notre quantité de déchets.
- Parce que c'est une façon très simple de protéger l'environnement.
- Parce que le compost est un excellent engrais qui améliore la texture et la fertilité des sols.
- Parce que ça ne coûte pas cher et que ça compte !

MÉDIA

Médias et accommodements raisonnables

Dans le contexte de la Commission Bouchard-Taylor, le Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information (CRÉMI) a jugé pertinent de faire part à la population d'une analyse réalisée par le groupe Influence Communication*. L'étude a été réalisée sur une période de deux ans, soit en 2005 et 2006. Le constat qui s'en dégage est que l'on a noté une diminution importante de l'attention médiatique consacrée à la question du multiculturalisme et une hausse considérable du traitement de sujets controversés associés à cette question.

Sujets controversés

Selon les résultats de l'étude publiée en janvier 2007, « les thèmes du multiculturalisme et des communautés ethniques ont été mentionnés en marge de sujets controversés ou de situations conflictuelles dans 72 % des cas » au Canada. En 2005, ce pourcentage se situait à 66 %. La situation québécoise est d'autant plus alarmante que de 2005 à 2006, le Québec est passé du 9^e au 1^{er} rang à l'échelle canadienne (de 63 % à 77 %). L'Alberta (76 %), Terre-Neuve (75 %) et la Colombie-Britannique (74 %) se situent respectivement au 2^e, 3^e et 4^e rang. Parmi les sujets controversés le plus souvent associés au multiculturalisme, l'étude identifie « l'association de différents groupes à des mouvements terroristes, le port du voile islamique, le port du kirpan, la question des accommodements raisonnables, le rapatriement des Canadiens lors du conflit libano-israélien ainsi que le débat sur la double citoyenneté ». Dans le dernier trimestre de 2006, la question des accommodements raisonnables a fait la une des médias québécois pendant quelques semaines.

Est-ce la faute aux médias ?

Pourquoi le Québec figure-t-il au premier rang des intolérants ? Selon Alexandra Szacka, journaliste à la télévision de Radio-Canada, les médias ont une grande responsabilité à assumer sur cette question, et celle-ci peut être lourde de conséquences si les journalistes n'usent pas d'une certaine vigilance dans le choix des mots. Il ne s'agit pas de taire les réalités et les préoccupations, mais de tenir compte du contexte de chacune des situations. Pour sa part, Laura-Julie Perreault, journaliste au quotidien *La Presse*, a observé un manque de professionnalisme chez certains journalistes qui ont délaissé leur rôle d'observateurs pour faire place à l'opinion.

Du sensationnalisme à la rigueur

Le CRÉMI s'interroge sur le fait que des journalistes n'aient pas tenu compte du contexte québécois où pour plusieurs, la société apparaît en pleine mutation dans le traitement de sujets aussi idéologiques que la question des accommodements raisonnables. Certains d'entre eux ont préféré le peu de profondeur et le sensationnalisme à la rigueur journalistique.

*Influence Communication est le plus important courtier en nouvelles au Canada. Fondée en 2001, l'entreprise a son siège social à Montréal et assure un service de veille et d'analyse médias pour la plupart des grandes entreprises canadiennes.

Sources : <http://www.influencecommunication.ca/fr/12janvier2007.html>

<http://www.radio-canada.ca> (Accommodements raisonnables et médias)

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

La Coalition Sherbrooke Milieu de Vie

Transport, Écologie, Commerce et Démocratie municipale

PAR THIERRY NOOTENS • Porte-parole de la CSMV

Lors d'une conférence de presse tenue le 15 octobre dernier, les deux porte-parole de la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie (CSMV), Julie Dionne et Thierry Nootens, ont présenté le travail accompli par la coalition depuis sa victoire historique et citoyenne du 6 mai dernier. Le travail a porté sur les rapports des comités Transport, Commerce, Écologie et Démocratie municipale. Un exposé a d'abord été fait sur le positionnement de la coalition dans l'actualité municipale récente, dont une campagne à venir contre le prolongement du boulevard René-Lévesque.

On pourrait se demander si l'administration Perrault a réellement tenu compte du message très clair livré par la population lors du rejet massif du plan d'urbanisme. Selon nous, la réponse est non. J'en veux pour preuve et symptôme le projet, annoncé récemment par le maire, de la mise sur pied d'un « centre de mobilité durable ». Projet louable, mais seulement en façade, et c'est bien là que réside le problème.

Des mensonges drapés de verts

Je cite ses propos : Ce centre « permettra de coordonner les activités de tous les partenaires

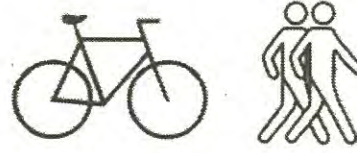
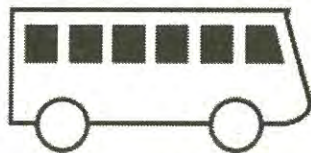
pistes éventuelles de réflexion, de stratégies probables de mise en réseau des acteurs... Les citoyens méritent mieux ; surtout, la réduction des gaz à effet de serre (GES) est une urgence environnementale. Or, Sherbrooke peut et doit faire quelque chose dans le sens de l'atteinte des objectifs de Kyoto.

Deuxième problème, et non des moindres : ce sont là les propos d'une administration qui l'an dernier faisait la promotion de prolongements de boulevards tous azimuts ; c'est le discours d'un maire qui a présidé et qui continue d'encourager la croissance du Plateau St-Joseph (PSJ), ce cancer urbain,

résolutions inédites envers la réduction de la dépendance à l'automobile. Nous lançons un appel à la population pour qu'elle bloque, avec nous, le prolongement du boulevard René-Lévesque à Rock Forest. La CSMV appuiera en ce sens la mobilisation déjà présente dans ce secteur pour dire non à ce projet et pour dire non au projet domiciliaire qui lui est concrètement associé, cela tant dans les propos du promoteur concerné que des fonctionnaires de la ville.

La volonté populaire

En ce sens, nous sommes déterminés à remporter une victoire concrète allant dans le sens d'une réduction de l'émission de GES à Sherbrooke et d'une conception de la ville qui tournera le dos à la philosophie du tout-à-l'asphalte. Les moyens légaux et démocratiques seront utilisés pour bloquer les règlements n° 388, 389 et 390, cela à la fin de l'automne et cet hiver. [...] Quelle place sera accordée à la volonté populaire, si la ville a déjà émis des avis publics pour la démolition ou le déménagement d'une propriété de la rue Paillard ? On nous permettra d'être sceptique !



en transport de la communauté, de créer des synergies, d'accroître leur efficacité et de maximiser les retombées de leurs actions respectives ». Ce même comité « permettra d'articuler le développement urbain autour des systèmes de transport collectif, et non plus uniquement autour de l'automobile. » Il s'agit là, pour citer une journaliste de *La Presse*, de « mensonges drapés de vert » (R. Elkouri). Deux problèmes sont évidents.

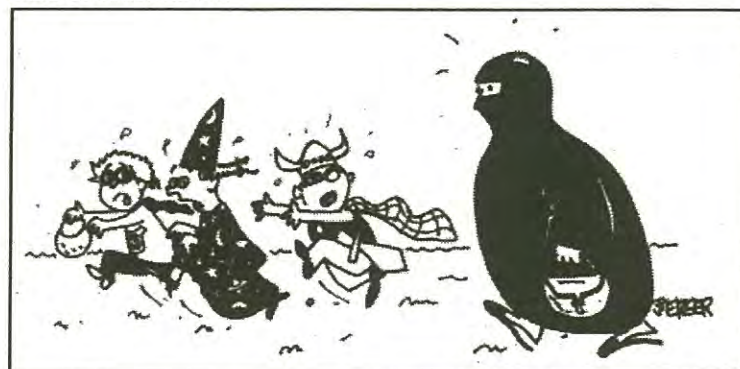
Premièrement, l'usurpation, la réduction du concept de développement durable à une stratégie de marketing politique. Nous sommes fatigués de cette langue de bois, de ces propos creux de synergies, de

et des méga-centres commerciaux. La ville a récemment vendu un terrain aux promoteurs du PSJ.

Campagne contre le prolongement de René-Lévesque

Nous allons oeuvrer à accompagner M. le maire dans ses

Sans commentaire...



LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Saviez-vous que... Il existe une norme pour attester les matériaux qui proviennent des forêts gérées durablement et qui fournit des garanties sur la bonne utilisation des ressources. C'est la norme FSC. Alors informons-nous de la provenance du bois lors de nos prochains achats.

Les Journées québécoises de la solidarité internationale

PAR MÉLANIE MERCIER B. • Agente de communication CSI

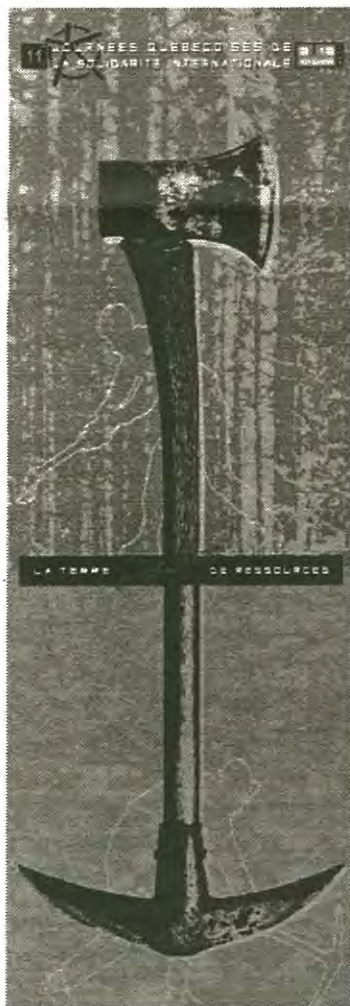


En Estrie, le Carrefour de solidarité internationale coordonne la programmation régionale des Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI). Les JQSI sont un événement annuel d'engagement du public, organisé par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et ses 55 organismes membres, avec l'appui financier du Ministère des Relations internationales du Québec. Le but de cet événement est de promouvoir la solidarité internationale et l'engagement citoyen pour un monde plus juste.

Rompre le cycle de la pauvreté

Afin de consolider cette solidarité qui est au cœur de l'action citoyenne pour un monde meilleur, douze régions du Québec organisent des activités sous un même thème au cours du mois de novembre de chaque année. Bien que le thème change d'une année à l'autre, l'ancrage idéologique demeure : la pauvreté ne constitue pas un destin inévitable, elle est le résultat de politiques et de relations inéquitables qui sont implantées dans le monde depuis des centaines d'années. Pour rompre le déséquilibre planétaire, tout le monde peut s'impliquer et poser des gestes concrets. C'est ça, la solidarité !

La Terre à bout de ressources : contrôlons l'exploitation minière et forestière



Les 11^e Journées québécoises de la solidarité internationale auront lieu du 8 au 18 novembre 2007 à travers tout le Québec. Le thème de cette édition sera « Le contrôle de l'exploitation minière et forestière ». On y abordera les principaux enjeux liés à l'exploitation des mines et des forêts dans un contexte de mondialisation

néolibérale. Il sera notamment question des impacts liés à l'exploitation de ces ressources naturelles sur les populations et l'environnement. La question de la responsabilité sociale des entreprises et des gouvernements sera également soulevée afin de mieux comprendre les rôles joués par ces acteurs qui sont au cœur de cette problématique.

Enfin, le thème du contrôle de l'exploitation minière et forestière sera abordé sous l'angle de la participation locale des populations, en lien avec la question des droits humains. En effet, puisque les droits humains ne sont pas toujours respectés dans le cadre des projets d'exploitation minière et forestière, diverses communautés, appuyées par de nombreux organismes de coopération internationale à travers le monde, se mobilisent pour revendiquer leurs droits et pour obtenir des conditions de vie décentes. Par l'entremise du slogan La Terre à bout de ressources, l'AQOCI et ses membres souhaitent mettre en avant la nécessité d'un meilleur contrôle des ressources minières et forestières, notamment grâce à la mise en place et à l'application, à l'échelle planétaire, de règles respectueuses des droits et de l'environnement.

Les JQSI

Un geste posé ici pour des impacts mondiaux

PAR CATHERINE BOUDREAU • STAGIAIRE OCI

Presque tous les jours, nous entendons parler de l'écologie et de gestes concrets comme le recyclage, le compost, la récupération, l'utilisation de sac en coton pour faire l'épicerie. C'est génial ! Mais nous devons pousser notre réflexion encore plus loin pour identifier des changements nécessaires dans d'autres sphères de notre quotidien.

Bien que des armoires en acajou, en merbeau, en teck, en amarante et autres bois prisés embellissent les chambres et les cuisines de l'Amérique du Nord, la réalité est tout autre en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Et oui ! Pour avoir vécu des stages Québec sans frontières au cœur de la forêt péruvienne et dans un village quasi désertique du Mali, j'ai pu voir comment l'équilibre naturel des forêts est précaire.

Briller au Nord, peiner au Sud

C'est à ce moment qu'on comprend que notre rythme de vie influence sur les conditions de vie des gens à travers le monde ; que le choix des matériaux de construction de nos maisons et le choix des pierres sur nos bijoux jouent sans doute aucun sur les conditions de vie de milliers d'êtres humains et aussi sur l'habitat naturel de milliers d'animaux.

La superficie du désert sahélien augmente de quelques mètres par année et les femmes doivent puiser de l'eau six fois par jour afin de réussir à cultiver quelques légumes. En Amazonie, on déboise à chaque minute l'équivalent de 60 terrains de football. Il y a donc un impact écologique, mais aussi des impacts sociaux à tous ces choix. L'exploitation minière entraîne l'expropriation de centaines de personnes.

Les gens vivent dans des conditions insalubres où les problèmes sociaux tels que la pauvreté, la violence, la prostitution, les viols, la transmission d'infections transmises sexuellement et par le sang sont en hausse. Pour aider leur famille, un million d'enfants âgés entre cinq et 17 ans travaillent dans les mines à travers le monde. Des milliers de personnes sont malades car elles ingèrent de l'eau polluée par le cyanure qui sert à extraire l'or. Pour pouvoir

briller dans notre société, nous faisons vivre de bien grandes misères à nos frères et sœurs.

Ouverture aux stages, ouverture aux autres

Par le biais des stages outre-mer offerts par le Carrefour de solidarité internationale, j'ai pu voir la réalité et être touchée par la question. C'est pourquoi je continue à m'engager dans des projets de solidarité internationale afin de continuer à sensibiliser les gens qui m'entourent. Pour soutenir dans leurs luttes les familles et les amis qui m'ont si gentiment accueillie et fait découvrir leur réalité, leur pays et leur vie. Les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) portent sur le contrôle de l'exploitation minière et forestière afin de sensibiliser les gens sur ce thème et que tous ensemble, nous posions des gestes de solidarité envers les gens qui nous entourent.

Quelques actions concrètes à poser :

- Signer la carte d'action pour un ombudsman indépendant, de Développement et Paix ;
- Participer à la campagne de reboisement en Haïti ;
- Acheter du bois certifié FSC ;
- Imprimer seulement quand c'est nécessaire et recto-verso ;
- Acheter de l'or ou des diamants dont la provenance est tracée.

Saviez-vous que...

Carrefour de
Solidarité
INTERNATIONALE

JOURNÉES QUÉBÉCOISES
DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Saviez-vous que... Ce sont surtout les pays en développement qui perdent des zones forestières et que les efforts de reboisement se font surtout dans les pays industrialisés ;

Saviez-vous que... Les routes d'accès vers les sites miniers et pour le déboisement pour ouvrir une mine comptent pour 1 % de la déforestation au niveau mondial ;

Saviez-vous que... En Afrique et en Amérique latine, la forêt tropicale a reculé au rythme de 4 millions d'hectares par an entre 1990 et 2000. Au rythme où cette forêt recule, elle aura disparu dans une centaine d'années ;

Saviez-vous que... Plus de 60 % de toutes les entreprises minières au monde sont enregistrées au Canada ;

Saviez-vous que... Les 40 compagnies minières les plus importantes du monde ont plus que doublé leurs bénéfices nets entre les années 2003-2004, passant de 13 milliards en 2003 à 28 milliards de dollars américains en 2004 ;

Saviez-vous que... Au cours des dix dernières années, pas moins de 3,7 millions de personnes auraient perdu la vie, soit directement, soit indirectement, en Angola, en République démocratique du Congo, au Libéria et en Sierra Leone, dans le cadre des conflits financés en bonne partie par les « diamants du sang » ;

Saviez-vous que... 25 % de la population mondiale, soit 1,6 milliard de personnes, dépend au moins en partie des ressources forestières pour sa subsistance. L'impact de l'exploitation industrielle de la forêt sur la vie de ces communautés, souvent très pauvres, est forcément important.

Informez-vous : www.csisher.com

CHÔMAGE

Les pièges de la disponibilité...

Au cours des quinze dernières années, le gouvernement canadien a triplé le nombre de personnes exclues du régime d'assurance-chômage. Ensuite, le ministère se demandait comment mettre des bâtons dans les roues des prestataires restants.

« Disponibilité au travail » : pas trop clair

La plupart des points de droits sont clairement définis dans la législation, alors, les agents du ministère n'y peuvent pas grand chose. Toutefois, il y a une notion qui, bien que floue, est néanmoins essentielle afin d'établir notre droit aux prestations régulières d'assurance-chômage, celle de la « disponibilité au travail ». Les gens sont informés au moment du dépôt de leur demande de prestations qu'ils doivent être disponibles et capables de travailler en tout temps. Ils doivent chercher activement du travail et conserver un registre détaillé de leurs démarches.

Cependant, le ministère ne donne aucune balise au sujet du nombre, du type ou de la façon d'effectuer notre recherche d'emploi. Comme il n'y a pas de normes fixes, les agents peuvent à loisir en inventer et les changer au gré de leurs humeurs.

Un exemple bien précis

Récemment, une dame dont les prestations avaient été coupées depuis son entretien avec une enquêtrice était complètement découragée. Elle a expliqué à l'agente qu'elle privilégiait la prise de contacts personnels avec d'éventuels employeurs plutôt que l'envoi de curriculum vitae. L'agente lui a dit que sa méthode n'était pas valable, bien que celle-ci lui ait toujours permis de se retrouver un emploi depuis plus de 30 ans. La prestataire a expliqué qu'elle avait une forte possibilité d'être embauchée par un employeur d'ici une ou deux semaines. Elle n'a pas voulu donner le nom de cet employeur, craignant que celui-ci ne rejette sa candidature après un appel d'une enquêtrice.

Coupsures des prestations : les cas s'accumulent

Nous recevons constamment des prestataires subissant des problèmes similaires au sujet de leur disponibilité. Les agents refusent de considérer une partie grandissante des démarches effectuées par les prestataires afin de se retrouver un emploi. On coupe leurs prestations dès l'entrevue, mais on ne les avise que deux ou trois semaines plus tard. Pourtant, la jurisprudence précise depuis longtemps le rôle du ministère dans de tels cas. Lorsque l'agent considère que les démarches d'un prestataire sont inadéquates, il doit l'informer de ce qui ne va pas et des attentes du ministère à son égard. Il doit ensuite lui laisser une période raisonnable pour remédier à la situation avant d'envisager un possible arrêt de paiement de ses prestations.

Les prestataires doivent être très prudents au moment de compléter le questionnaire du ministère permettant d'évaluer leur disponibilité, car les questions sont tendancieuses ou inutiles. Par exemple : Avez-vous des enfants à charge ? Si oui, quelles dispositions avez-vous prises pour leur garde ? Donnez les coordonnées de la personne... ou Détenez-vous des actions d'une entreprise ? Si oui, indiquez le nombre d'actions ? La meilleure façon d'éviter les pièges, c'est de bien connaître ses droits. Assister à une de nos rencontres d'information peut vous éviter bien des problèmes.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org « Actif depuis 1980 » 819 566-5811

Ressources naturelles

Quand le patrimoine collectif passe aux mains du privé

PAR YVES LAWLER

Les ressources naturelles font partie du patrimoine d'un peuple. Malheureusement, avec la montée du néolibéralisme, les pays en développement en perdent de plus en plus le contrôle. Écrasés par leur dette, ils durent, dans les années 1980, se plier aux exigences du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) : démantèlement des entreprises d'États, privatisation du secteur minier, modification des lois nationales afin d'attirer les entreprises étrangères.

Pour courtiser les investisseurs, les pays en développement rivalisent de bonus, de réductions de taxes, de main-d'œuvre à bon marché et d'absence de lois environnementales. Les multinationales minières, en quête de profit instantané, accourent. Les résultats sont lamentables pour les pays en sous-développement.

Une vie d'enfer pour les mineurs

Loin de s'enrichir, leur dette combinée atteint maintenant les 2 100 milliards de dollars américains. Les conditions de travail des mineurs y sont déplorables. Ils sont exposés à des vapeurs de gaz toxiques, aux glissements de terrain et aux éboulements, et ce, tout en étant souvent mal rémunérés. L'environnement y est dilapidé : les émissions de déchets toxiques contaminent l'air, l'eau et les sols ; tout cela pour limiter les coûts de production et augmenter la rentabilité pour les investisseurs.

De plus en plus de populations locales s'opposent à ce mal développement. Nous pouvons faire beaucoup pour les aider car 60 % de toutes les entreprises minières au monde sont enregistrées au Canada. Elles ont des intérêts dans 8 300 concessions minières, et 3 400 sont dispersées dans plus de 100 pays.

Le gouvernement Harper changera-t-il la situation ?

Sous la pression des organismes non gouvernementaux (ONG), le gouvernement du Canada a formé un groupe consultatif qui lui a remis ses recommandations. En voici quelques-unes : la création d'un ombudsman chargé d'étudier les plaintes liées aux mauvaises pratiques des entreprises minières canadiennes et le renforcement des lois pour obliger les investisseurs à divulguer comment ils incluent les enjeux sociaux et environnementaux lorsqu'ils font affaire avec une entreprise minière.



Source : Site web

Soyons solidaires avec ces peuples et exigeons du gouvernement qu'il donne suite aux recommandations du comité consultatif sur les exploitations minières canadiennes à l'étranger

Pour concrétiser notre solidarité avec ces peuples, exigeons du gouvernement fédéral qu'il donne suite à ces recommandations et participons, du 6 au 18 novembre, aux Journées québécoises de la solidarité internationale sous le thème « Contrôle de l'exploitation minière et forestière ».

Une nouvelle coalition pour le logement à Sherbrooke

Une nouvelle coalition pour le logement à Sherbrooke a profité de la Journée mondiale de l'habitat du premier octobre, pour annoncer sa création qui a eu lieu le 12 septembre dernier. Issu du secteur communautaire et institutionnel, plus de 20 acteurs de la communauté ont discuté des stratégies à adopter afin d'agir sur les problèmes d'accessibilité et de maintien en logement pour un grand nombre de locataires. Une étude a été réalisée par le Centre de santé et de services sociaux-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) sur la situation du logement à Sherbrooke, indiquait que 6 000 ménages locataires consacrent plus de 50 % de leurs revenus pour se loger en 2001.

Même si le développement du logement social est au cœur des priorités de la coalition, d'autres actions entourant le soutien communautaire aux locataires en difficulté, les conditions d'insalubrité de certains logements et l'exploration de projets incluant le secteur privé ont été retenues.

Au cours des prochains mois, la coalition verra, entre autres, à l'identification des besoins en logement social, à la situation du maintien en logement des locataires plus vulnérables et à la publication d'un bulletin d'information. La coalition regroupe le CSSS-IUGS, la Ville de Sherbrooke, l'Office municipal d'habitation, la CDC de Sherbrooke,



Photo : Peter Woodman, ALS

Manifestation nationale à Ottawa pour du logement social, le 1^{er} octobre dernier.

l'Association des locataires de Sherbrooke, la Fédération Coop-Habitat Estrie et la Table de concertation sur l'itinérance de Sherbrooke. Rassemblée, cette mobilisation espère faire une différence dans la résolution du problème de logement qui sévit actuellement dans notre communauté. Pour plus d'information, consultez l'étude intitulée « Portrait de la situation du logement à Sherbrooke et pistes d'action » au www.cdcsherooke.com

Source : Maryse Ru... CDC de Sherbrooke : 819 821-5807 / Marie Boivin, CSSS-IUGS : 819 562-9121 poste 40301

Six ans déjà, l'Afghanistan

PAR FRANCIS POULIN • TROVEPE

Sommes-nous à même de pouvoir nous rappeler ce qui a changé dans nos vies depuis six ans ? Nous étions à l'aube du troisième millénaire et tout cela nous semblait bien prometteur. 2001, c'était l'odyssée de l'espace : la chute de la station Mir, l'arrivée de l'ipod et de Windows XP. Wikipédia venait de naître, l'année s'ouvrait sur le premier Forum social mondial et le Sommet des Amériques fut accueilli dans notre capitale. En 2001, l'UNESCO adoptait la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et la France et l'Algérie inauguraient leur première partie de football de l'Histoire. Georges Harrison mourrait d'un cancer et Ahmed Shah Massoud, commandant de l'Alliance du Nord afghane, était assassiné.

En septembre 2001, un symbole de l'empire américain s'effondrait entraînant avec lui près de 3000 personnes. C'était le début de la guerre au terrorisme et de la guerre « préventive » en Afghanistan organisées par les États-Unis via l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Sommes-nous à même de savoir ce qui a changé depuis six ans ?

Depuis six ans, cette guerre est restée illégale, en regard des traités internationaux, car fondée sur des présomptions tant sur la provenance de l'attaque du 11

septembre que sur les dangers pour la sécurité planétaire. Illégale aussi parce qu'elle n'a eu l'aval du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) qu'après que l'armée de l'OTAN fut déployée. Cette guerre de « légitime défense » est demeurée illégitime considérant que les attentats contre le World Trade Center ne permettaient en rien de réagir de manière non-diplomatique en occupant un pays qui n'a jamais réclamé l'attentat ni appelé à la guerre. Cette guerre du *oeil pour oeil, dent pour dent* perdue et tant pour nous en tant qu'agresseur

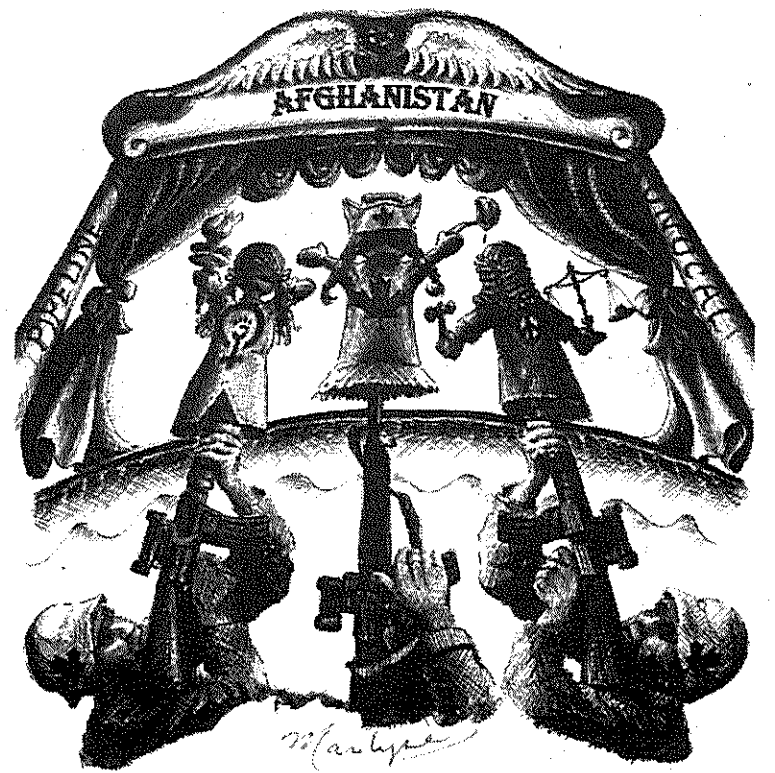
que pour la population afghane en tant qu'agressé. Si l'on en croit la députée afghane Malalai Joya, le *Conseil de Senlis*, *Amnistie Internationale* et *Human Rights Watch*, les droits humains, la démocratie et le sort des femmes n'ont pas connu l'amélioration dont se targuent notre gouvernement et ses généraux.

Ce serait pousser la prétention trop loin que de dire que les droits de la personne sont en bonne voie quand plusieurs régions, déstabilisées par l'occupa-

sation internationale WOMANKIND Worldwide qui démontre que ces souhaits sont restés des paroles et que pendant ce temps, il y a eu une hausse des auto-immolations, des crimes d'honneur, du mariage d'enfants ainsi que du trafic humain et de la prostitution.

Un Parlement corrompu

Il faudrait, pour voir en cette guerre un acte d'ouverture vers la démocratie, ne pas considérer que plus de la moitié du Parlement est maintenue par des personnes liées aux groupes armés ou qui furent antérieurement rendues coupables de violation des droits de la personne. Que, selon les dires de Malalai Joya, 70 % du Parlement serait composé de seigneurs de guerre et de leurs agents.



Dessin : Marlyse Devoyault. Collectif Échec à la guerre

La population québécoise en désaccord

Il y a pourtant eu des changements. Depuis 2001, les Forces canadiennes se sont intégrées à l'armée états-unienne, et ce, de manière offensive. Leurs budgets sont passés de 9,6 milliards de dollars en 1998-1999 à 14,7 milliards pour 2006-2007. Notre participation aux « casques bleus » de l'ONU est passée de 1149 soldats en 1991 à 56 en août 2006. Des chiffres crédibles à propos des pertes civiles afghanes, qui se comptent en centaines de milliers, représenteraient aussi un changement.

Le 27 octobre dernier a été la Journée d'action contre la guerre afin de souligner l'occupation canadienne en Afghanistan et exiger le retrait de nos troupes. Le but était d'envoyer un message clair au gouvernement conservateur qui considère la mission canadienne « juste et nécessaire », ainsi qu'aux Forces canadiennes qui croient qu'il faut provoquer « un changement de culture ». Des mots qui évoquent peu l'opinion de la population québécoise considérant que 67 % de celle-ci est en désaccord avec la mission en Afghanistan.

Si l'on en croit la députée afghane Malalai Joya, le Conseil de Senlis, Amnistie Internationale et Human Rights Watch, les droits humains, la démocratie et le sort des femmes n'ont pas connu l'amélioration dont se targuent notre gouvernement et ses généraux.

septembre que sur les dangers pour la sécurité planétaire. Illégale aussi parce qu'elle n'a eu l'aval du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) qu'après que l'armée de l'OTAN fut déployée. Cette guerre de « légitime défense » est demeurée illégitime considérant que les attentats contre le World Trade Center ne permettaient en rien de réagir de manière non-diplomatique en occupant un pays qui n'a jamais réclamé l'attentat ni appelé à la guerre. Cette guerre du *oeil pour oeil, dent pour dent* perdue et tant pour nous en tant qu'agresseur

tion, n'ont pas de structures ou d'activités gouvernementales. Il faudrait omettre que chaque jour, des personnes afghanes (hommes et femmes) sont détenues, interrogées et torturées, et ce, sans raison valable.

Femmes désespérées

« Depuis ces six années, le gouvernement afghan reconnaît l'égalité des sexes, l'accessibilité à l'éducation pour les femmes et il a modifié l'âge légal du mariage de 16 ans à 18 ans ». Pour y croire, il faudrait par contre oublier le rapport de l'organi-

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

*Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse*



Éconologis

L'efficacité énergétique chez soi



**Votre logement est froid ? Votre facture d'énergie est élevée ?
Il existe une solution gratuite pour vous aider !**

Encore cette année, pour recevoir des conseils afin d'économiser de l'énergie, pour améliorer le confort de votre résidence et pour obtenir la visite d'un conseiller et d'un technicien qui procéderont à des travaux mineurs de calfeutrage et à l'installation de produits économiseurs d'énergie,

APPELEZ L'ACEF ESTRIE !

819 563-1585

Que vous soyez locataire ou propriétaire, les mêmes critères s'appliquent :

- 1) Recevoir une facture d'énergie pour le chauffage (non inclus dans le loyer) ;
- 2) Demeurer sur le territoire desservi, c'est-à-dire l'Estrie (région 05) ;
- 3) Avoir un revenu répondant aux seuils établis, selon le nombre de personnes par ménage ;
- 4) Ne pas avoir reçu la visite depuis 5 ans (une visite par ménage pour l'un ou l'autre des occupants).

Possibilité de faire installer GRATUITEMENT des THERMOSTATS ÉLECTRONIQUES !

Éconologis est un programme saisonnier de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec qui offre des conseils et des produits reliés à l'efficacité énergétique à la maison, peu importe la forme d'énergie utilisée.



**JOURNÉES QUÉBÉCOISES
DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

PROGRAMMATION ESTRIENNE

Dès le 29 octobre en Estrie
L'ESTRIE EN ACTION !
Responsabilité internationale des entreprises canadiennes d'extractions minières. Agissez : signez !

2 novembre | 17h à 21h
LANCEMENT : DES JEUNES EN ACTION !
LANCEMENT : JQSI EN ESTRIE
MONDE SUR SCÈNE
Centre culturel de l'Université de Sherbrooke
Contribution volontaire

Dès le 8 novembre
LA TERRE A BOUT DE RESSOURCES : UN PEU DE LECTURE... sur le thème à la Bibliothèque municipale Éva-Senécal, Sherbrooke

8 novembre
LA TERRE A BOUT DE RESSOURCES : EN ONDE
Sur les ondes de CFLX (émission du matin -ACEF)

8 novembre | 19h à 21h
UN HIVER ROUGE AU GUATEMALA
Tremplin 16-30 (97 rue Wellington Sud, Sherbrooke)
Contribution suggérée de 5\$

9 novembre | 17h à 20h
FESTIVAL JEUNES SOLIDAIRE EN ESTRIE
Tremplin 16-30 (97, rue Wellington Sud, Sherbrooke)

13 novembre | 19h à 21h
POUR OU CONTRE LE BOYCOTT DES JEUX OLYMPIQUES DE PEKIN?
Carrefour de solidarité internationale (165, rue Moore, Sherbrooke)

13 novembre | 19h à 20h30
EXPLOITATION MINIERE, CHEZ NOUS... ET A L'INTERNATIONAL (conférence)
Club de Golf et de Curling (375 chemin du Golf, Asbestos)

KIOSQUES
LA TERRE A BOUT DE RESSOURCES !
Différents lieux et groupes tiendront au cours de leurs activités des kiosques et auront de l'information sur les Journées québécoises de la solidarité internationale, parmi ceux-ci :
Arbre à palabres
Groupe d'achat des AmiEs de la Terre de l'Estrie
Cégep de Sherbrooke
Université de Sherbrooke

LA TERRE A BOUT DE RESSOURCES

**PLUS D'INFOS : www.csisher.com
819.566.8595
info@csisher.com**



Un tout premier livre

Le collectif d'édition Nervures

PAR FRANCIS POULIN

Le collectif d'édition Nervures a lancé son tout premier livre le vendredi 12 octobre au Téléphone Rouge, situé sur la rue Wellington Sud. Le récit poétique *Cratères* est né du travail conjoint de Étienne Provencher-Rousseau (fond) et de Étienne Després (forme). Qualifié de « bipolaire » par la bouche même de son auteur, le livre passe de la voix narrative d'un enfant à celle d'une poésie intérieure fragmentée. Un texte court, que l'on souhaite, vivra longtemps !

À propos de Nervures

Nervures est un collectif visant à diffuser l'effort de création en

dehors des sentiers de l'industrie culturelle de masse, usant du contact humain direct et d'événements culturels vivaces comme principaux moyens de promotion et de distribution.

Son but avoué est d'enrichir le fait culturel d'une dimension solidaire, à l'opposé d'une culture froide de tablettes, de vitrines et d'écrans cathodiques.

Pour acheter *Cratères*, en vente au coût de 7 \$, pour envoyer vos manuscrits ou pour toute autre information, faites-vous un plaisir de contacter Étienne Provencher-Rousseau et Francis Poulin à nervure-info@no-log.org

*« nous avons besoin de continuité
dans l'enflure des mécaniques
nous gisons dans l'ubiquitaire du leste
le verbe glabre la foi d'ampoule sèche
nous suivons l'itinéraire du déni
et jouissons comme des appâts épargnés
comment rester avec soi à l'intérieur des autres »*

Rentrée d'automne

La Radio communautaire de l'Estrie

Avec la rentrée d'automne, la Radio communautaire de l'Estrie, CFLX 95,5 FM, fait elle aussi peau neuve. Des activités seront annoncées ; elles viendront lancer, entre autres, la programmation automne-hiver, inaugurer le site internet, et présenter au milieu et à la population en général, l'actuel coordonnateur de la station communautaire, sise en plein coeur du centre-ville de Sherbrooke.

Le dimanche 14 octobre, la nouvelle programmation 2007-2008, a pris son envol, sans tambour ni trompette. On retrouve à l'horaire des émissions-phares, des émissions aux contenus originaux, des bancs d'essais, à la fois pour des jeunes du secondaire, du Centre Saint-Michel et de l'Université de Sherbrooke, des plages musicales sans interruption publicitaire, puis des émissions aux concepts et avec des animateurs éprouvés.

À titre indicatif

Mentionnons l'émission « On jase », animée tous les matins de la semaine par Jean-François Dubé, ex-membre de la formation Noir Silence, les 4 à 6 du

CFLX
FM 95.5

La radio communautaire de l'Estrie

De 7 h à 8 h 30, commencez la journée avec l'émission « ON JASE » AVEC JEAN-FRANÇOIS DUBÉ

retour en semaine, conçus et réalisés par différentes équipes de production, l'heure du dîner de « L'heure se pointe », ainsi que des magazines scientifique, culturel, informatif et d'actualité, tant sportif que communautaire.

Aux animateurs et animatrices dont l'implication bénévole n'est plus à démontrer et dont le savoir-faire dans les secteurs musicaux aussi variés que le country, le rock, le progressif, le rap, le métal, le hip hop, le classique, le western, le folk, la musique du monde et la chan-

son française, se sont greffés des radiophiles, jeunes et moins jeunes, en mode « apprentissage » et/ou en mode « perfectionnement ». Ce qui positionne la station dans une catégorie enviable dans le décor radiophonique de l'Estrie. La prochaine année s'inscrit sous le sceau du défi pour la station qui est entrée dans sa 30^e année bien sonnée !

Jean Comtois, président
Bruno Guillemette, directeur
Steve Gosselin, responsable programmation
Sylvie L. Bergeron, animatrice et productrice

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : **Entrée Libre**, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

PROPULSEZ
votre site Web



GRAPHIQ
ILLUSTRATION

www.graphiq.ca
819 563-8039